

Société Petro-Canada—Loi

La Chambre a toutefois accepté d'approuver toutes les mesures législatives du bill C-94 d'ici la fin du mois de juin. Je suis réellement heureux de pouvoir faire abstraction du passé et de soumettre à la Chambre les premiers de nos projets de loi, soit les modifications à la loi sur la société Petro-Canada.

Pendant la campagne électorale de 1980, le parti libéral a promis de donner plus d'importance à Petro-Canada et d'accroître son rôle d'instrument au service de la politique énergétique. Le gouvernement veut tenir sa promesse. Je voudrais citer un passage de notre programme énergétique électoral de 1980. Voici ce que disait le programme électoral de 1980 du parti libéral à ce sujet:

«ed950;-1 Le parti libéral compte essayer de garantir aux Canadiens des approvisionnements en énergie à un prix équitable pour tous. Nous commencerons immédiatement par:

—donner plus d'importance à Petro-Canada et accroître son rôle d'instrument au service de la politique nationale;

—veiller à ce qu'une plus grande proportion du secteur énergétique canadien appartienne à des sociétés canadiennes et soit gérée par elles.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Nous avons réitéré officiellement cette promesse dans le discours du trône; nous y avons dit ceci: «Mon gouvernement compte préserver Petro-Canada et même accroître son rôle d'instrument au service de l'intérêt public». Je crois que ce sont là les termes employés dans le discours du trône. L'importance de la société Petro-Canada a été consacrée par écrit, cela va de soi, dans le Programme énergétique national.

Ces promesses étaient diamétralement opposées à la position du parti conservateur. Depuis lors, le parti conservateur a essayé de démanteler, de désorganiser, de déstabiliser Petro-Canada par tous les moyens. Il a essayé de faire du tort et de causer un préjudice à cet organisme.

Quoi qu'il en soit, un certain nombre de modifications sont proposées. Un grand nombre d'entre elles visent uniquement à préciser et à clarifier certains points. Cependant, à mon avis, trois de ces modifications sont fort importantes, notamment une modification en vue d'accroître le capital autorisé des actions ordinaires de la société, une modification permettant l'affectation d'un fonds de démarrage pour la Société Petro-Canada pour l'assistance internationale et une modification prévoyant le versement de crédits pour financer une nouvelle filiale appelée Canertech.

La société Petro-Canada est un élément important du PEN parce qu'elle donne à tous les Canadiens, par l'intermédiaire de leur société pétrolière nationale, l'occasion de participer directement à l'exploitation de nos vastes ressources énergétiques et d'en tirer parti. Par ses activités, Petro-Canada continue à jouer un rôle important dans notre entreprise de canadienisation.

Le projet de loi prévoit, au total, une augmentation de capital de 4,9 milliards de dollars. Le capital autorisé s'élève à 5,5 milliards de dollars, dont 500 millions ont déjà été souscrits en

vertu de la loi actuelle; une autre somme de 100 millions de dollars a par ailleurs été consentie à titre d'intérêt dans la société Panarctic Oils, ce qui porte à 4,9 milliards de dollars le nouveau capital disponible. C'est une somme considérable, mais elle paraît minime en regard des 300 milliards de dollars environ qui seront consacrés à des projets énergétiques au cours de la décennie, au Canada.

Quels sont les objectifs de Petro-Canada et de quelle manière cette société de la Couronne s'est-elle acquittée de son rôle? Il importe, je crois, de s'arrêter quelques instants sur ces objectifs, ne serait-ce que pour renseigner nos amis conservateurs de l'autre côté de la Chambre sur cette institution nationale si importante.

Tout d'abord, nous accordons à Petro-Canada un rôle capital dans la recherche et l'exploitation de nouveaux gisements importants de pétrole et de gaz naturel afin d'assurer l'avenir énergétique du Canada. Pour montrer à quel point la société a réussi, je n'ai qu'à signaler les découvertes de l'Île de Sable et de Hibernia. Dans les deux cas, la société a joué un rôle significatif, car, en fait, elle a été un partenaire actif.

La société a pour deuxième objectif d'inciter les entreprises à se lancer dans l'aventure incertaine et coûteuse, mais passionnante, de la prospection et de la mise en valeur des régions neuves. Les travaux de prospection et de développement dans les îles de l'Arctique témoignent des réalisations de Petro-Canada à cet égard. Petro-Canada participe très activement à la prospection dans les îles de l'Arctique par l'entremise de PanArctic Oils, dont elle détient 52 p. 100 des parts. Cette société canadienne à plus de 80 p. 100 agit pour le compte d'un consortium dont les investissements de 600 millions de dollars au cours des dix dernières années ont conduit à des découvertes très importantes de gaz naturel et laissent entrevoir des réserves prometteuses de pétrole dans les îles de l'Arctique.

On estime à 64,5 milliards de mètres cubes de gaz naturel la capacité d'un champ, Whitefish, qui est situé à l'ouest de l'Île Lougheed. La direction de PanArctic estime à 425 milliards de mètres cubes les réserves possibles de gaz naturel qu'elle a repérées dans l'Arctique.

Le troisième objectif de Petro-Canada est d'encourager les sociétés pétrolières et gazières à se lancer plus à fond dans le développement du pétrole et du gaz en montrant qu'une société canadienne peut travailler en collaboration avec les multinationales et réussir aussi bien qu'elles. La meilleure preuve du succès de Petro-Canada, c'est que la société a énormément contribué à encourager d'autres sociétés canadiennes à s'intéresser au forage des gisements sous-marins de la côte est. Par exemple, elle est à la tête du projet du Labrador, effort à long terme dans le cadre duquel de nombreuses sociétés prospectent de façon systématique la côte du Labrador pour y trouver du pétrole et du gaz.